

Monsieur Xavier FAESSEL
Président de la Juridiction
Tribunal Administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
BP 51038

67070 STRASBOURG Cedex

Objet: Enquête publique zonage pluvial

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville a approuvé lors de la séance du 17 décembre 2020, le projet de zonage pluvial.

Conformément à la réglementation, ce dossier a été réceptionné complet, pour avis, le 15 novembre 2022 à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Grand Est.

En réponse, un avis simple portant sur la qualité de l'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement a été transmis le 2 février 2023.

Dans ces conditions, je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire-enquêteur pour l'enquête publique qui pourrait se dérouler au mois de mai 2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,
La Vice-Présidente déléguée**

**Marie-Laurence HERFELD
Maire de Manom**

Je me permets d'attirer votre attention sur le format de la présente réponse. Mes services conservent l'original, signé électroniquement et le tiennent à votre disposition, à première demande.

Dans l'attente d'une demande d'expédition sur une adresse électronique que vous pourriez m'indiquer (adresse à utiliser dans ce cas : contact@agflo-thionville.fr), le document rematérialisé, a valeur d'une copie conforme.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE

Hôtel de Communauté Espace Cormontaigne 4 avenue Gabriel Lippmann

Adresse postale :CS 3005457972 YUTZ Cedex

Tél 03 82 526 526 - Fax 03 82 52 32 22

Siège : Mairie de Thionville rue Georges Ditsch 57100 Thionville